

*Boursier.com* (15/10/08)

## **LVMH doit modifier son projet d'aménagement de la Samaritaine**

par Pascale Denis

PARIS (Reuters) - Le projet d'aménagement de la Samaritaine présenté mardi à la Mairie de Paris par le groupe LVMH, propriétaire de l'ancien grand magasin, n'a pas été accepté en l'état et devra, pour ce faire, prévoir davantage de logements sociaux.

"Le projet n'est pas acceptable en l'état. Ils (les représentants de la Samaritaine) ont pris acte de sa non conformité par rapport aux règles d'urbanisme existantes", a déclaré à Reuters Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris chargée du commerce, au lendemain de la présentation du projet.

"La balle est dans leur camp. C'est à eux de modifier leur projet", a-t-elle ajouté.

Le groupe LVMH proposait de transformer la Samaritaine en complexe regroupant un hôtel, des commerces, des bureaux et des logements sociaux.

L'hôtel devait être installé dans le bâtiment historique du célèbre grand magasin, situé sur le quai de Seine en face du Pont-Neuf, dans la partie classée du bâtiment.

La Mairie de Paris estime qu'à partir du moment où une révision du PLU - plan local d'urbanisme - est nécessaire (la future surface commerciale n'étant pas identique à l'ancienne), il faut, pour qu'une telle modification soit acceptable, qu'elle "entre plus directement dans l'intérêt général".

"Il faut de très bonnes raisons pour modifier le PLU. Le règlement de la Ville de Paris nous l'impose (...) Cela passe principalement, pour nous, par plus de logements sociaux", a précisé Lyne Cohen-Solal.

**COUT DE 400 A 470 MILLIONS D'EUROS**

Pour LVMH, "les négociations vont maintenant commencer", a indiqué une porte-parole du groupe.

Le projet initial du géant mondial du luxe, dont le coût est estimé entre 400 et 470 millions d'euros, comportait 26.000 m<sup>2</sup> de commerces, une surface équivalente de bureaux, 14.000 m<sup>2</sup> pour l'hôtel et 2.400 m<sup>2</sup> de logements sociaux.

"Nous ne demandons pas une remise à plat totale (...) L'hôtel ne nous gêne pas, s'il y a quelque chose derrière", a précisé l'adjointe au maire de Paris, évoquant des discussions "tout à fait cordiales".

De son côté, le maire du 1er arrondissement de Paris, dans lequel se trouve la Samaritaine, a plaidé pour que les futurs magasins, situés sur la rue de Rivoli, soient des commerces généralistes, même alimentaires.

"La typologie des commerces n'a pas encore été qualifiée. Mais il s'agira de commerces visant le grand public. Il ne s'agit pas du tout de créer un pôle de magasins de luxe", a précisé la porte-parole de LVMH.

Le grand magasin avait été fermé, initialement pour travaux, en 2005, afin d'être mis en conformité avec les règles de sécurité. Un an plus tard, le géant mondial du luxe avait dit tabler sur une réouverture du site en 2011, avec un "pôle d'activités principalement commerciales mais aussi de services".

Aucun calendrier précis n'a été établi pour la poursuite des discussions.

"Tout ce qui a été dit, c'est qu'il fallait aller vite", a précisé la porte-parole de LVMH.

Pascale Denis, édité par Jean-Michel Bélot